



## CONSEIL DE QUARTIER DU 01/03/2012

Le Conseil de Quartier de St-Marc / Ar-Santé / Les Fontaines s'est tenu le 1er mars 2012 à la salle « Ti Koad » d'Ar Santé.

### Etaient présents :

- Le Bureau : Mrs Claude Guibert (président), René Laurent et Patrice Le Bris
- La Mairie : Melle Anaïs Alasseur (chargée de mission développement local) et Mr Denis Orjol (élu référent)
- 14 habitant-e-s du quartier (12 femmes – 2 hommes)
- La presse : Le Trégor, Ouest France, Le Télégramme, « Lannion-Lannuon »  
(à noter que 2 journalistes habitant le quartier sont restés jusqu'à la fin de la réunion)

### Ordre du Jour

- Point sur les fiches de liaison
- Projet aires de jeux au Park Nevez
- Point sur dossier vitesse bd Louis Guilloux
- Appel à candidature suite au renouvellement du Bureau
- Questions diverses.

- *Le compte-rendu de la réunion du 13 octobre n'a pas été abordé.*
- *Il n'y a pas eu de communication sur le PLU et la dernière Commission extra-municipale.*

*En introduction de la réunion il est rappelé que le Conseil a été mis en place le 20 mars 2010.*

*C'est l'occasion de faire un bilan de ces deux années et de renouveler le bureau qui réglementairement doit comprendre 5 personnes habitant le quartier.*

## **1 – Fiches de liaison**

Au nombre de 6 elles ont fait l'objet d'une réponse de la municipalité.

**Fiche N°1** - Les Fontaines, Ar-Santé : augmentation du nombre de places de parking et marquage au sol. Suite à une étude des services techniques de la ville 14+10 places vont être créées (*rue Lazare Hoche et vers La Poste avec place PMR - prévision d'ici l'été*).

**Fiche N°2** - Carrefour St Nicolas. Un sujet qui fait couler beaucoup d'encre y compris dans la presse locale. La Mairie ne prévoit pas d'aménagement.

*Le Bureau demande une visite des services techniques car celui-ci pense qu'avec le changement de circulation rue Jean Savidan et la sortie des véhicules du nouveau lotissement des Haras le problème n'est pas réglé.*

**Fiche N°3** - Eclairage public (extinction sur certains secteurs 23h30/6h). Faute de remontée ou de remarque d'habitants du quartier, il n'est pas proposé de modification au plan élaboré par la municipalité et présenté lors d'une précédente réunion.

**Fiche N°4** - Panneaux d'affichage. Un 3<sup>ème</sup> panneau va être mis en place sur St Marc – *Près de Bricorama dans la rue montante vers l'Intermarché.*

**Fiche N°5** - Aménagement de la rive droite du léguer (en amont du camping vers le moulin Kériel), en particulier pose de nouveaux bancs et problème de circulation. *Réponse négative de la mairie. Pour la circulation des contrôles vont être effectués.*

**Fiche N°6** – Aménagements Centre St Elivet.

La pose de nouvelles fenêtres va être effectuée au centre contre les nuisances sonores d'ici la fin de l'année.

*Pour la ventilation et l'aération, le dossier sera examiné ultérieurement selon le devis.*

*Hors réunion, un riverain suggère l'utilisation de l'espace arrière du centre pour ponctuellement augmenter le nombre de places de parking (à voir avec le Centre).*

## **2 – Autres demandes (voir tableau synthétique en annexe)**

Parmi les demandes faites par les habitants lors des réunions précédentes :

- Passage piétons devant le Centre St Elivet : *Va être supprimé (les piétons devront utiliser celui situé à 50 m.)*
- Interdiction de stationnement (St Elivet/Rue A. Le Braz) : *Des plots ont été installés.*
- Passage piéton Bd Louis Guilloux au niveau de la résidence Le Paranthoen – *Mesures de vitesse effectuées (voir annexe).*
- Panneau signalétique camping : *Non-conformité avec la loi sur la concurrence (rapport de la DDCCRF). Le panneau va être supprimé.*

- Circulation camions et bus au niveau du rond-point sécurité-sociale *coupant vers les Fontaines* : *Un panneau d'interdiction va être posé.*
  - Nuisance bar Le Vincennes : *Ce problème n'est pas du ressort de la Mairie (commissariat Lannion).*
  - Mise en place d'une poubelle impasse Jeanne d'Arc : *Refus de LTA.*
  - Arrêt-minute rond-point vers St Marc/Quick : *Non retenue car cette route dépend du CG22.*
  - Piste cyclable St Marc vers Coppens : *Non retenue car pas de piste cyclable dans les lotissements (zone à 30 km/h avec priorité vélos).*
  - Eco-relais pour les déchets verts : *Refus de LTA dont c'est la compétence.*
- Ce problème récurrent revient régulièrement pendant et hors des réunions. Le bureau demande donc à son référent de relancer LTA sur les perspectives d'évolutions. (A remarquer que ce problème existe également dans d'autres quartiers – voir CdQ Rive-gauche par exemple).*

### **3 – Nouvelles demandes et thèmes abordés**

- Meilleure signalétique et éclairage du passage piétons de Mozart vers l'Intermarché St Marc : *Le Bureau demande une visite des services techniques.*
- Amélioration de la communication des dates et lieux de réunion : *Le Bureau bien que réduit à 2 personnes va étudier la possibilité d'afficher dans les halls d'immeubles aux Fontaines et à Ar Santé.*
- Trottoirs : L'entretien des trottoirs non bitumés laisse à désirer. Si le soucis écologique est bien compris (limiter le ruissellement des eaux fluviales) les habitants présents à la réunion s'étonnent du bitumage systématique au niveau des nouveaux immeubles d'Ar Santé (deux poids, deux mesures !).
- Conteneurs : Mauvaises odeurs et nettoyages peu fréquents signalés au niveau du bâtiment H des Fontaines – *Un courrier de l'élu référent à LTA va être rédigé et envoyé.*

### **4 – Projet d'aires de jeux à Park Nevez**

Des assistantes maternelles sont venues présenter un projet de création de deux aires de jeux pour enfants de 2 à 4 ans et de 4 à 10 ans sur un terrain non aménagé dans le secteur de Park Nevez.

Celles-ci pourraient être implantées sur le terrain disponible près de la piste d'athlétisme du Lycée, rue Cartier à hauteur de la Sécurité Sociale. Cet espace serait sécurisé et clos.

#### Le constat

Cet espace dédié aux jeunes enfants viendrait en complément des espaces de loisirs existants aux alentours : piscine, maison des sports, athlétisme, skate-board ...

Il répondrait à l'attente des parents (en particulier ceux qui accompagnés de leurs plus petits ont conduit leurs plus grands dans les structures existantes désignées ci-dessus) qui de plus trouveraient dans ce lieu un nouveau pôle de rencontre, pôle qui pourrait servir à l'ensemble de la population des immeubles environnants.

### L'avancée du projet

Une démarche a été effectuée par plusieurs assistantes maternelles auprès de Mr Kervaon adjoint à l'enfance et aux affaires scolaires (entrevue du 14 janvier).

Cette demande s'inscrit dans la réflexion que la ville va mener sur l'implantation d'aires de jeux sur le territoire de la commune. En effet, des aires existent mais sont parfois quelques peu éloignées des lieux d'habitation et souvent « mal » entretenues : Ar Santé, Stanco, St Anne, Le Tribunal ...

Un courriel a été envoyé par A.Alasseur le 27 janvier expliquant la démarche et la réflexion de la municipalité à ce sujet.

Suite au débat qui a suivi la présentation du projet, la municipalité (A.Alasseur et D.Orjol) s'est engagée à donner une réponse aux intéressées dans les 45 jours.

*Cette demande pertinente fait l'objet de la « Fiche de liaison N°7 » ci-annexée).*

## **6 – Renouvellement du bureau**

D'après le règlement intérieur qui régit les conseils de quartier, le bureau comprend 5 membres, désignés au tirage au sort si le nombre de candidats est supérieur à 5.

Pour assurer une continuité dans l'activité du CdQ, 2 membres du conseil sortant peuvent faire acte de candidature.

Après 2 années d'exercices les 3 membres du bureau font part de leurs souhaits :

- Le président Claude Guibert est démissionnaire.
- Mrs Laurent et Le Bris veulent bien rester membres du bureau mais ne souhaitent pas assurer la présidence.

Lors de la réunion aucun candidat ne s'est déclaré malgré l'assistance plus nombreuse qu'à l'accoutumée.

*De nouveaux volontaires peuvent se faire connaître à l'accueil en Mairie, auprès de Mlle Alasseur (02 96 46 64 32) ou via internet : [www.ville\\_lannion.fr](http://www.ville_lannion.fr).*

Le bureau continuera à fonctionner en binôme avec le concours de la chargée de mission et de l'élu référent (le bureau sortant tient à souligner l'excellente relation qu'il a entretenue avec la municipalité aux cours des deux années écoulées).

**NB :** Suite à cette réunion du conseil de quartier, la gestion d'un bureau très restreint a été évoquée lors de la réunion de la « commission extra-municipale démocratie locale » du 8 mars 2012 et lors de la réunion de la « commission démocratie locale et vie des quartiers » du 15 mars.

**Il est envisagé de provoquer une réunion extra-ordinaire du CdQ avant la réunion du 13 septembre, en présence de Monsieur le Maire de Lannion.**

A ce jour la date de cette réunion n'est pas encore fixée.



## **Prochaine réunion ordinaire au Centre St Elivet le 13 septembre 2012 à 20h30**

*Vous pouvez proposer tout sujet en déposant un courrier dans les boîtes aux lettres situées à Ti Koad et St Elivet ou en envoyant un courriel via le site internet de la ville.*

*L'ordre du jour sera précisé par voie d'affichage, voie de presse et sur le site internet de la ville.*

*A prendre déjà en compte :*

- *L'avancement des dossiers et réponses de LTA aux deux courriers*
- *Communication sur le périmètre géographique du quartier*
- *Le Bureau, son rôle, son fonctionnement, les candidatures*